

Le savoyard Aixam roule désormais sans essence

Par DOROTHÉE THÉNOT - Publié le 19 mai 2013, à 12h55 | L'Usine Nouvelle n° 3331

<http://www.usinenouvelle.com/article/le-savoyard-aixam-roule-desormais-sans-essence.N196865>



C'est le premier constructeur de voitures sans permis à se positionner sur l'électrique. Le savoyard Aixam lance l'e-Aixam. Cette offre, avec les modèles City et Coupé, complète la gamme thermique de la marque. *"Nous fabriquons des quadricycles, qui sont une alternative aux cyclomoteurs pour un public qui n'a pas son permis, explique Philippe Colançon, le président d'Aixam Mega. La masse est limitée par la réglementation à 350 kilos hors batteries, la vitesse à 45 km/h et la puissance du moteur à 4 kW. Les modèles électriques sont parfaitement adaptés."*

L'entreprise fabrique des utilitaires électriques sous la marque Mega depuis 2003. Pour Aixam, destiné au marché des particuliers, il fallait des batteries plus légères et plus petites. *"Nous avons attendu que les batteries évoluent, précise Philippe Colançon. La typologie de batteries au lithium ion fer phosphate nous permet d'avoir un pack, qui ne pèse que 75 kg et se loge à la place de la roue de secours. Dans un Mega, on met entre 300 et 400 kg de batterie, ici il y en a 75 kg pour 100 km d'autonomie !"*

Le défi pour l'e-Aixam a été relevé grâce à un partenariat avec le français E4V. La charge complète dure 3 heures 30 sur une prise domestique en 220 V et ne dépasse pas 10 ampères. Le groupe, qui fête cette année ses 30 ans, a été racheté par l'américain Polaris Industries, fabricant de motoneiges et de véhicules tout-terrain dont le siège est situé dans le Minnesota.

Le siège social et la ligne principale de montage d'Aixam sont situés à Aix-les-Bains (Savoie), où travaillent 80 personnes. Aixam Mega possède aussi quatre usines à Chanas (Isère) où les modèles Mega électriques et l'e-Aixam y sont assemblés. L'entreprise, qui emploie 230 salariés, a réalisé 88 millions d'euros de chiffre d'affaires l'an passé, dont 10% grâce aux modèles électriques.

Dorothee Thénot